

Hommage à Simone IFF,
par les Féministes en Mouvements.

Au moment où nous nous apprêtons à célébrer les 40 ans de la loi Veil, nous apprenons avec tristesse le décès de Simone Iff, qui a été l'une des principales actrices de la lutte pour le droit à l'interruption volontaire de grossesse.

Simone avait accepté de participer à l'évènement que nous organisons le 17 janvier prochain, pour transmettre aux jeunes générations la mémoire de ce combat victorieux.

Au Mouvement Français pour le Planning familial, elle avait mené la bataille pour que celui-ci s'investisse, avec le MLF, Mouvement de Libération des Femmes dans la campagne pour l'avortement libre et gratuit.

Elle avait été élue présidente d'un MFPPF rénové.

En 1973, avec Monique Antoine et Jeannette Laot, Simone Iff avait créé et animé le M.L.A.C., Mouvement pour de l'Avortement et de

A la suite du Manifeste des « 343 » femmes qui déclaraient avoir avorté, et des « 331 » médecins qui s'accusaient d'avoir pratiqué des avortements, le M.L.A.C. avait rassemblé un nombre considérable d'associations, de syndicats, de mutuelles et de groupes politiques autour de cette lutte pour la liberté des femmes à disposer de leur corps.

Le M.L.A.C. avait organisé, de façon visible, des voyages collectifs vers des pays plus libéraux. Il avait effectué des avortements en France, avec la méthode par aspiration Karman, dans la clandestinité puis publiquement. Devant les violations manifestes de la loi, les Pouvoirs Publics n'avaient eu d'autre choix que de la transformer pour rétablir son effectivité et restaurer l'ordre public.

La liberté, accordée par la loi Veil, d'interrompre une grossesse non désirée doit considérablement à cette militante infatigable.

En effet, Simone IFF s'est aussi investie dans le soutien à la lutte des prostituées avant d'entrer au cabinet d'Yvette Roudy, ministre des Droits de , et d'aider à la création du Collectif féministe contre le Viol.

Le 17 janvier 2015 , en célébrant les 40 ans de la loi Veil, nous rendrons hommage à Simone Iff, qui a tant fait pour la liberté des femmes.

Le 2 janvier 2015